**COMMISSAIRES-PRISEURS : DE LA FORMATON A L’INSTALLATION**

**Focus sur les promotions entrées en formation sur 5 ans (de 2008 à 2012)**

1. **Candidats à l’examen : une dominante « diplôme histoire de l’art »**

Depuis cinq ans, les candidats reçus à l’examen d’accès au stage ont majoritairement une licence en histoire de l’art ; une formation qui reste donc très arrimée au métier « classique » de CP même si les ventes d’objets d’art et de collection, en part du montant total adjugé en France, ont baissé depuis 5 ans (dans le montant total adjugé en 2007 « art et objets de collection » = 55 % , en 2012 = 50 %).

1. **Candidats reçus : une part dominante des femmes.**

En cumul sur les 5 dernières promotions, les femmes représentent 62 % des élèves en formation.

Ceci contribuera tendanciellement à augmenter le taux de féminisation de la profession de CP (en 2008, 23 % des CP étaient des femmes ; en 2008, 37 % des CP de moins de 40 % étaient des femmes).

1. **Les parcours professionnels depuis l’obtention du « diplôme ».**

Sur les trois promotions sorties en 2010, 2011 et 2012 (correspondant pour l’essentiel à des entrées en stage en 2008, 2009 et 2010 pour les candidats passant l’examen d’accès au stage soit 78 personnes, et à des professionnels ayant réussi l’examen d’aptitude soit 14 personnes) soit un total de 92 « diplômés », à début juillet 2013 :

* 51 % sont salariés dans une OVV (contrat de travail)
* 14 % ont le statut d’associé au sein d’une OVV
* 5 % ont créé une OVV
* 31 % sont dans une situation intermédiaire (pour l’essentiel, surtout pour la promotion 2012, encore en fin de réalisation de derniers mois de stage de 24 mois ; pour certains dans d’autres secteurs d’activité que la vente aux enchères).

Constat : bien qu’étant une profession libérale de « commerçants » indépendants, la majorité des diplômés choisi d’être salarié de maison de ventes. Ceci contraste avec « la volonté d’exercer une profession libérale, d’être son propre patron, d’être propriétaire de sa propre étude…autant de raisons qui les ont attirés vers cette profession » (extrait rapport activité CVV 2008).

1. **Quelques grandes dates de la formation des CP**

* Octobre 2001 : première application de la réforme de la loi de juillet 2000
* 2004 : lancement de la formation en gestion et économie en collaboration avec l’ESCP-EAP
* Sept 2006 : les matières économiques et comptables entrent dans le programme ainsi qu’un test de niveau en langues
* Mai 2008 : possibilité pour les ressortissants de l’UE de passer l’examen d’accès